



FONDATION POUR L'ENFANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

FONDATION
POUR
L'ENFANCE

reconnue d'utilité publique

FONDATION POUR L'ENFANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

**RAPPORT
ANNUEL
DE LA FONDATION**

ÉDITO

de Francis Canterini, Président de la Fondation pour l'Enfance

L'année 2024 aura été une année de bouleversements pour notre Fondation et pour l'ensemble du secteur. L'instabilité politique et les incertitudes sur la gouvernance des politiques publiques de l'Enfance sont en effet une source d'inquiétude pour l'ensemble de notre écosystème.

Dans ce contexte, notre Fondation a choisi de faire de 2024 l'année de la consolidation de ses actions. L'équipe salariée a été renforcée grâce à l'ouverture d'un poste dédié à la levée de fonds, un enjeu essentiel pour la pérennisation de notre activité. En outre, la formalisation d'un comité scientifique qui œuvre à nos côtés garantit l'élaboration de positionnements éclairés et l'adéquation de nos actions avec les enjeux prioritaires du secteur.

Forte de son ambition de détection et de suivi des risques émergents pour l'Enfance, notre Fondation a consacré cette année 2024 à l'écriture d'un rapport qui alerte sur l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle générative par les pédocriminels. Nous avons par ailleurs poursuivi nos actions de plaidoyer à travers plusieurs coalitions et auprès des pouvoirs publics. La remise du rapport « Enfants et écrans : À la recherche du temps perdu », écrit par la commission installée par le président de la République, et pour lequel notre Fondation a été auditionnée, a rappelé la nécessité d'accompagner et de réguler les usages numériques familiaux. Notre Fondation a continué à s'engager sur ce sujet en publiant la seconde édition du Baromètre croisé entre parents et professionnels sur la perception des usages numériques sur le développement des enfants, et en lançant les Ateliers DECLIC pour aider les parents et éducateurs à mieux gérer l'usage des écrans par les jeunes enfants.

En cette année olympique et paralympique, notre Fondation a eu la chance de compter sur le soutien de notre ambassadrice Emma Oudiou, ancienne athlète de haut niveau engagée dans la lutte contre les violences dans le sport et pour la promotion de l'égalité. Ensemble, nous avons mis en place des ateliers de sensibilisation des jeunes à la détection et au signalement des violences dans le cadre de la pratique sportive. En outre, notre Fondation a publié la seconde édition du Baromètre sur les Violences Éducatives Ordinaires (VEO), en l'élargissant au sport de loisir en plus de la sphère familiale. La lutte contre les VEO nous a aussi amenés à créer EDUKATI, un jeu éducatif basé sur les dernières connaissances scientifiques et visant à donner aux parents les clés d'une éducation en confiance et sans violences.

Nous pérennisons ainsi nos interventions grâce au soutien de nos donateurs et donatrices et de nos mécènes, que nous remercions pour leur engagement et leur confiance. Cette nouvelle année renforce notre détermination à nous mobiliser pour renforcer les liens de qualité, sécurisants, stimulants et bienveillants dans l'entourage des enfants afin de leur permettre de grandir dans les meilleures conditions. Ensemble, continuons à innover pour mieux protéger les enfants.

Francis Canterini, Président de la Fondation pour l'Enfance

SOMMAIRE

I. Chiffres clés	5
II. Faits marquants	6
III. Missions sociales	7
➤ 2 ^e Baromètre Enfance et Numérique	7
➤ Comité scientifique	8
➤ Ateliers DECLIC	8
➤ 2e Baromètre Violences Éducatives Ordinaires (VEO)	10
➤ Ateliers Sports et VEO avec Emma Oudiou	11
➤ Rapport Intelligence Artificielle (IA) et pédocriminalité	11
➤ EDUKATI	13
➤ Plaidoyer	14
➤ Parties civiles	16
IV. Fondations abritées	17
V. Ils nous soutiennent	18
VI. Comptes	19

I. CHIFFRES CLÉS

- **102 procès** de cas de détention, captation et diffusion d'images de mineur.e.s à caractère pédopornographiques, d'agressions sexuelles et de viols commis sur mineur.e.s. dans lesquels la Fondation était constituée partie civile en 2024 ;
- **40** : nombre de rendez-vous avec parlementaires et ministères et d'auditions par des institutions ;
- **300 000 personnes** touchées dans le cadre de nos campagnes sur la pédocriminalité et sur l'éducation sans violences.

Violences numériques (Rapport Intelligence Artificielle et pédocriminalité) :

- **50%** des images ou vidéos d'enfants échangées sur les forums pédocriminels ont été initialement publiées par leurs parents via les réseaux sociaux ;
- La France est le **5^e pays européen** et le **9^e pays dans le monde** hôte de contenus pédocriminels ;
- **871 signalements de contenus pédocriminels** échangés en ligne sont transmis chaque jour à l'OFMIN* (*Office Mineur), soit une augmentation de 12 000% en dix ans.

Violences Éducatives Ordinaires (Baromètre VEO) :

- **81%** des parents reconnaissent avoir encore recours à différentes formes de VEO en 2024 (contre 79% en 2022) ;
- **Plus d'un tiers** des parents rapportent des comportements inappropriés dans le cadre de la pratique sportive de leur enfant.

Enfance et Numérique (Baromètre Petite Enfance et Numérique) :

- **96% des parents** placent le numérique en tête des facteurs les plus influents sur le développement de leur enfant ;
- **2 parents sur 3** estiment en effet que les recommandations données dans le cadre des campagnes de prévention sont trop éloignées de la réalité (66%).

II. FAITS MARQUANTS

Février Sortie de notre 2^e Baromètre sur l'impact du numérique sur le développement des jeunes enfants, réalisé en partenariat avec l'IFOP et présenté au Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités en présence de Madame Catherine Vautrin, ministre. Nos recommandations encouragent un usage raisonné des écrans et invitent les entreprises à accompagner leurs salariés sur ces questions en famille.

Mars Structuration de notre comité scientifique, jusqu'alors non formalisé, qui se réunit désormais tous les quatre mois, en présence de l'équipe de la Fondation, pour valider et nourrir ses positionnements. Nos experts apportent leur éclairage sur nos thématiques clefs, ainsi qu'une remontée des actualités, des besoins du terrain et des problématiques émergentes.

Lancement de nos **Ateliers DECLIC**, conçus en partenariat avec l'association e-Enfance/3018, pour aider les parents d'enfants de moins de 6 ans à mieux comprendre et gérer l'usage des écrans en famille. Ces ateliers de 2 heures, proposés sur le lieu de travail des parents, visent à offrir des solutions concrètes pour modifier les comportements numériques au sein du foyer.

Avril Ateliers de prévention des violences dans le sport dans les écoles, dans le cadre de Génération 2024, le programme d'éducation et jeunesse des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Ces ateliers, animés notamment par Emma Oudiou, ancienne athlète de haut niveau et ambassadrice de la Fondation pour l'Enfance, avaient comme objectif de sensibiliser les jeunes à l'importance de connaître les limites de leur corps pour savoir détecter et signaler une violence.

Juin Sortie de notre 2^e Baromètre sur les Violences Educatives Ordinaires (VEO), axé sur l'ancrage des VEO dans les sphères familiales et sportives. Engagée dans la lutte contre toute forme de violence envers les enfants, la Fondation pour l'Enfance a élargi en cette année olympique son champ d'investigation au-delà de la sphère familiale pour inclure le sport de loisir.

Octobre Début 2024, la Fondation pour l'Enfance a rejoint la coalition française ChildSafetyON dont l'objectif est de faire adopter un règlement européen fort et efficace pour lutter contre les violences sexuelles sur les enfants en ligne. En octobre, la Fondation a notamment pu introduire une projectiondébât axée sur l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne.

Publication du rapport « L'IA générative, nouvelle arme de la pédocriminalité » mettant en lumière les dangers que représente l'intelligence artificielle générative, désormais exploitée comme arme redoutable par les pédocriminels contre les enfants.

III. MISSIONS SOCIALES

► 2^e Baromètre Enfance et Numérique

Impact des usages numériques sur les jeunes enfants

La Fondation pour l'Enfance a publié en février 2024 la seconde édition du Baromètre croisé parents/professionnels Petite enfance et numérique, mesurant la perception de l'impact du numérique sur les enfants de 0 à 6 ans. Menée par l'IFOP auprès d'un panel représentatif de 602 parents et 300 professionnels de la petite enfance (200 sage-femmes et 100 infirmières puéricultrices), l'étude montre tout d'abord que les parents ont conscience que l'usage des écrans impacte le développement de leur enfant. Ainsi, 96% des parents placent le numérique en tête des facteurs les plus influents sur le développement de leurs enfants. Pourtant, ils ont tendance à sous-évaluer les répercussions de leurs propres pratiques sur ce développement (56%). Les professionnels de la petite enfance sont nombreux à alerter les risques qui y sont liés : 98% des professionnels estiment que les pratiques numériques excessives des parents peuvent nuire à la relation du parent avec son enfant. En effet, quasiment tous les professionnels interrogés sont témoins de situations où les écrans occupent une place prépondérante dans le quotidien des familles.

Ce bilan rappelle la nécessité de s'engager dans la prévention et l'accompagnement des parents. 72% des professionnels interrogés estiment que les parents ne sont pas suffisamment informés sur les étapes du développement du jeune enfant, ni sur les impacts du numérique sur celui-ci (68%). Ils considèrent par ailleurs que les recommandations faites lors des campagnes sont claires (91%), un sentiment qui n'est pas partagé par la majorité des parents. 2 parents sur 3 estiment en effet que les consignes données sont trop éloignées de la réalité, ou trop générales et donc peu adaptées aux particularités de chaque enfant. Néanmoins, la moitié des parents semblent prêts à revoir certaines de leurs pratiques pour éviter la surexposition de leur enfant, en particulier en instaurant des temps d'activité commun sans écran (56%), en pensant à éteindre la télé pendant le repas (51%) ou en ne consultant pas leur téléphone tant que leur enfant est présent (47%).



À l'occasion de la publication des résultats du Baromètre Petite enfance et Numérique, la Fondation pour l'Enfance a organisé une table-ronde pour partager des bonnes pratiques visant à encourager les familles à adopter des comportements numériques raisonnés. Jason Dhont (psychomotricien, enseignant et expert motricité chez Pandacraft), Laurie Catteeuw (docteure en philosophie et experte Éducation petite Enfance Babilou Family), Marie Mayoud (présidente et co-fondatrice de Digital Parenting Foundation) et Grégoire Borst (professeur et directeur du Laboratoire de Psychologie du Développement) ont ainsi proposé leurs recommandations pour accompagner les parents vers un usage sain et serein des outils numériques en famille.

« Les enfants grandissent de plus en plus souvent entourés d'écrans. Cette surexposition a un impact sur la qualité et la quantité de leurs interactions avec leurs parents, et donc in fine sur leur développement. Il faut amener les parents à faire évoluer leurs pratiques numériques, et leur proposer des solutions concrètes pour accompagner ce changement de comportement. » Joëlle Sicamois, directrice de la Fondation pour l'Enfance.

► Comité scientifique

En mars 2024, la Fondation pour l'Enfance s'est officiellement entourée d'un comité scientifique afin de garantir la pertinence de son action, d'identifier les enjeux prioritaires et les problématiques émergentes du secteur de l'Enfance et d'élaborer ses positionnements.

Catherine Gueguen : Pédiatre spécialisée dans le soutien à la parentalité, co-responsable du Diplôme Universitaire « Accompagnement à la parentalité » à la faculté de médecine de Sorbonne Université.

Héloïse Junier : Psychologue clinicienne, Docteure en psychologie, Enseignante à l'Université de Bordeaux, Membre du Comité de rédaction du Journal des Psychologues.

Aude Kerivel : Docteure en sociologie, directrice du LEPP (Laboratoire d'Évaluation des Politiques Publiques et des Innovations).

Anne Raynaud : Psychiatre, Directrice des Instituts de la Parentalité, Présidente de la fédération des praticiens de la parentalité.

Pierre Vesperini : Chercheur au CNRS, philosophe et historien.

► Ateliers DECLIC

Encourager les parents à réfléchir à leurs pratiques numériques familiale

La Fondation pour l'Enfance et l'Association e-Enfance/3018 ont lancé en mars 2024 les Ateliers DECLIC. Ce dispositif a été conçu pour accompagner les parents d'enfants de 0 à 6 ans dans la compréhension des enjeux des usages numériques en famille, et pour leur donner des solutions

concrètes afin d'opérer un changement de comportement au sein du foyer. Ces ateliers ludiques de 2 heures sont fondés sur l'intelligence collective et s'adressent principalement aux futurs comme aux jeunes parents ainsi qu'à toutes les personnes concernées.

Pour les rendre le plus accessible possible, les Ateliers DECLIC sont déployés directement sur le lieu de travail des parents. Les entreprises qui s'engagent dans cette démarche permettent ainsi la prévention et l'accompagnement de leurs salariés sur le numérique, véritable sujet de santé publique.

« Nous le constatons tous les jours au 3018 : les parents sont démunis, ils demandent à être accompagnés et conseillés sur l'éducation numérique de leurs enfants. C'est ce que propose l'Association e-Enfance/3018 aux parents des moins de 6 ans, avec les Ateliers DECLIC. » Justine Atlan, Directrice générale de l'Association e-Enfance/3018

« La Fondation pour l'Enfance se réjouit de pouvoir proposer un outil utile qui doit permettre une diffusion aux plus grands nombres. Nous espérons que les entreprises se saisiront de cette opportunité pour permettre à leurs collaborateurs de participer à lutter contre un risque de santé publique. »

Joëlle Sicamois, directrice Fondation pour l'Enfance

Agir pour une gestion raisonnée des écrans

Dans la continuité de ses actions de communication pour favoriser des usages raisonnés du numérique, la Fondation pour l'Enfance s'est associée à Marion Renard, illustratrice et créatrice d'ici Odette, le temps d'une campagne de sensibilisation. Grâce au soutien de JCDecaux, l'affiche a été diffusée dans plusieurs villes de France.



► 2^e Baromètre Violences Éducatives Ordinaires (VEO)

Perceptions et pratiques des Violences Éducatives Ordinaires (VEO)

La Fondation pour l'Enfance a publié en juin 2024 la deuxième édition de son Baromètre sur les VEO, deux ans après la première enquête. Menée par l'IFOP auprès d'un panel représentatif de 1007 parents d'enfants âgés de 0 à 10 ans, l'étude révèle des tendances préoccupantes. En effet, si la notoriété des VEO progresse (+7 points par rapport à 2022), leur usage dans la sphère familiale se maintient, voire augmente : 8 parents sur 10 ont eu recours à au moins une violence éducative ordinaire dans la semaine précédant l'enquête (81% en 2024 contre 79% en 2022). Pourtant, 45% des répondants sont conscients des effets néfastes et durables de ces violences sur la santé et le développement de leurs enfants.

Engagée dans la lutte contre toute forme de violence envers les enfants, la Fondation pour l'Enfance a élargi, en cette année olympique et paralympique, son champ d'investigation au-delà de la sphère familiale pour inclure le sport de loisir. Les violences, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques ou sexuelles, y sont encore bien trop souvent banalisées malgré leurs graves conséquences. Plus d'un tiers des parents sondés rapportent en effet des comportements inappropriés dans le cadre des activités sportives de leur enfant (38%).

Ces résultats légitiment la nécessité de poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement des familles vers une éducation sans violences. Les initiatives favorisant l'échange et la discussion sont de plus en plus plébiscitées par les parents, que ce soit avec des professionnels ou entre parents.



► Ateliers Sport et VEO avec Emma Oudiou

À la suite de la présentation des résultats du Baromètre sur les VEO, la Fondation pour l'Enfance a prolongé les réflexions lors de deux tables-rondes. Grâce aux témoignages d'acteurs institutionnels, associatifs et d'anciens athlètes de hauts-niveaux, un état des lieux des violences éducatives ordinaires sur le terrain a été dressé, suivi d'une mise en avant des impacts et solutions pour une pratique sportive sûre.

« Le sport doit devenir un prolongement de notre combat contre toutes les violences infligées aux enfants. Enseignons-leur qu'ils ont le droit de poser des limites et d'exiger qu'elles soient respectées. Sensibilisons-les pour qu'ils puissent identifier et refuser les comportements abusifs. Et surtout, soyons prêts à recueillir la parole des victimes et à sanctionner les auteurs de ces violences.

»

Emma Oudiou, ancienne athlète de haut niveau et ambassadrice de la Fondation pour l'Enfance

Sensibiliser les enfants aux violences dans le sport

Dans le cadre de Génération 2024, le programme d'éducation et jeunesse des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Fondation pour l'Enfance a mis en place des ateliers de prévention des violences dans le sport à destination des primaires et collégiens de l'académie de Paris.

Ces ateliers, animés notamment par Emma Oudiou, ancienne athlète de haut niveau et ambassadrice de la Fondation pour l'Enfance, ont comme objectif de sensibiliser les jeunes à l'importance de connaître les limites de leur corps pour savoir signaler une violence. Ils se sont déroulés en janvier au collège Jules-Romains (7ème arrondissement de Paris) et en mars au collège Flora Tristan (20ème arrondissement de Paris).

► Publication du rapport « L'Intelligence Artificielle générative, nouvelle arme de la pédocriminalité »

Dans un contexte où les avancées technologiques transforment notre quotidien, et dans le cadre de sa mission d'identification des risques émergents, la Fondation pour l'Enfance a publié le 29 octobre 2024 un rapport sur l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) générative par les pédocriminels. Ce document de 100 pages, fruit d'un travail de recherche de près d'un an par la Fondation et ses avocats partenaires, met en lumière les dangers insidieux que représente cette technologie, désormais utilisée comme une arme redoutable contre les enfants.

Le rapport identifie trois enjeux majeurs pour protéger les mineurs de la cyberpédocriminalité générée par l'IA :

- 1 – Identifier et protéger les enfants victimes,
- 2 – Engager une réponse juridique et politique solide et coordonnée,
- 3 – Lutter contre l'intensification et la banalisation des violences sexuelles.

« La lutte contre la pédocriminalité en ligne, notamment générée par l'IA, est un défi social et sociétal, et nous avons tous une responsabilité. »

Joëlle Sicamois, Directrice de la Fondation pour l'Enfance

« La difficulté est que l'IA générative est en perpétuel mouvement. Chaque jour ou presque apporte son lot de nouvelles évolutions dans les capacités des modèles d'IA, dans les pratiques des utilisateurs, et donc de nouvelles problématiques et de nouveaux enjeux. » Angèle Lefranc, Chargée de plaidoyer de la Fondation pour l'Enfance

La Fondation pour l'Enfance appelle à une mobilisation collective face à cette menace émergente et formule 14 recommandations visant à détecter et sanctionner les contenus pédocriminels générés par l'IA, ainsi qu'à prévenir l'exploitation sexuelle en ligne des enfants.

La Fondation a présenté ce rapport lors d'un petit-déjeuner parlementaire au Sénat, organisé avec Xavier Iacovelli, Sénateur des Hauts-de-Seine. A cette occasion, la Fondation pour l'Enfance, ses avocats, et l'Office mineurs ont présenté les grands enseignements et les principales recommandations de ce rapport. Plus de 60 personnes, parlementaires, journalistes, acteurs associatifs et institutionnels ont fait le déplacement.

Ateliers sport et prévention

Sensibiliser aux violences dans le sport

Animés par Emma Oudiou, Sarah Koutouan et Cassandre Tanguy.



Emma Oudiou,
Ancienne athlète de haut niveau et ambassadrice de la Fondation Pour l'Enfance.



3 OBJECTIFS PAR LA PRATIQUE SPORTIVE :

- APPRENDRE À RESSENTIR
- POSER SES LIMITES ET LES EXPRIMER
- MIEUX CONNAÎTRE SON CORPS

#1 L'échauffement

Ressentir son corps et ses émotions, favoriser le travail d'équipe et la communication non verbale !

#2 Les ateliers

Travail de rythme, course de haie, ultimate frisbee, relais de confiance ... 4 ateliers au choix pour mieux se connaître soi-même et développer une cohésion d'équipe.



#3 Retour au calme

Sophrologie et temps de discussion.



Le rapport a connu un retentissement médiatique important et le Sénateur Iacovelli a annoncé le 20 novembre déposer une proposition de loi reprenant deux recommandations du rapport.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire notre rapport ou sa synthèse, disponibles en ligne sur notre site internet.



► **EDUKATI**

Un jeu éducatif pour comprendre le développement de son enfant

À l'occasion du 35^{ème} anniversaire de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfants (CIDE), la Fondation pour l'Enfance a publié EDUKATI, un jeu éducatif ludique et basé sur les dernières connaissances scientifiques. EDUKATI vise à donner les clés d'une éducation en confiance et sans violences aux parents mais également à tous les éducateurs qui gravitent autour de l'enfant comme les grands-parents, la famille proche ou les amis.



La Fondation
C'est quoi ?

Nos fondations
abritées

Agir
avec nous

Ateliers
DECLIC



Découpé en 3 zones (la maison, l'école-la crèche et la rue-les commerces), le jeu propose de parcourir 10 saynètes qui illustrent chacune une situation quotidienne suivie d'explications pour outiller et éclairer. Elaboré avec l'aide d'un comité d'experts (médecins, psychologues, designer de jeux en ligne), l'ambition du jeu est d'apporter des solutions alternatives aux habitudes éducatives qui peuvent être négatives pour le développement de l'enfant. La Fondation souhaite ainsi montrer aux adultes qu'ils sont tout à fait capables de changer leurs pratiques éducatives au quotidien et leur regard sur l'enfant, tout en lui fournissant des repères stables.

Cet outil a été réalisé avec le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

► Plaidoyer

Soutien aux initiatives innovantes

Soutenir le développement de l'école de production Agapè Anjou : UNION POUR L'ENFANCE

Agapè Anjou est une école de production s'attachant à lutter contre le décrochage et à insérer des jeunes en difficulté (issus de la Protection de l'enfance, IME, décrocheurs scolaires, ...). Elle dispense des formations professionnelles qualifiantes sur 2 ans, auprès de 35 jeunes âgés de 15 à 25 ans, avec pour objectif former ces jeunes aux métiers de la restauration tout en répondant à leurs besoins d'accompagnement éducatif et social afin de garantir leur autonomie à l'issue de leur formation.

Le soutien de la Fondation pour l'Enfance permet à Agapè Anjou de remplacer les équipements vétustes en cuisine, d'investir dans des équipements permettant d'offrir aux jeunes étudiants des espaces sécurisants et adaptés aux exigences de la profession et d'améliorer le suivi éducatif et social des jeunes via la participation d'un poste de coordinateur éducatif et social.

Sensibiliser les entreprises aux risques de la cyberpédocriminalité : CAMELEON

L'association CAMELEON agit sur les causes et les effets des violences sexuelles à l'égard des enfants. Elle développe notamment une offre de sensibilisation sur les risques engendrés par la cyber-pédocriminalité.

Le soutien de la Fondation pour l'Enfance a permis à CAMELEON d'expérimenter son offre de formation en entreprise, pour les accompagner dans la prévention de leurs collaborateurs aux risques de cyber-pédocriminalité auxquels leurs enfants (ou petits-enfants, neveux/nièces etc.) sont exposés.

Renforcer les compétences parentales : PRADO ITINÉRAIRES

Prado Itinéraires déploie le programme Ces Années Incroyables pour redonner confiance aux parents dans leur rôle d'acteur principal de l'éducation de leurs enfants. Fidèle à l'approche collaboratif, ce programme s'inspire de la philosophie de la méthode The Incredible Years®.

Dans la continuité du partenariat engagé depuis 2017, la Fondation pour l'Enfance a souhaité poursuivre son soutien pour l'évaluation de l'impact du programme Ces années incroyables sur le sentiment de compétence parentale et les pratiques parentales en France, mais aussi sur la relation parent-enfant, sur le burnout parental et le niveau de stress, sur le comportement de l'enfant, et enfin l'impact de la démarche collaborative sur l'autocompassion du parent.

Lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne

Engagée depuis près de 20 ans dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne, la Fondation pour l'Enfance a continué et intensifié en 2024 son plaidoyer pour une meilleure protection des enfants en ligne.

Adhésion à la coalition #ChildSafetyON pour l'adoption d'une réglementation européenne plus protectrice des enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne

Au printemps 2024, la Fondation pour l'Enfance a rejoint #ChildSafetyON, une coalition d'associations françaises (ECPAT France, BeBrave France, CAMELEON, Elien Rebirth et Les amis de Romy) qui porte auprès des pouvoirs publics et du grand public français un plaidoyer pour l'adoption d'un règlement européen visant à prévenir et combattre les violences sexuelles faites aux enfants.



#ChildSafetyON travaille en collaboration étroite avec la coalition ECLAG (European Child Sexual Abuse Legislation Advocacy Group) qui agit au niveau européen pour l'adoption de ce règlement.

La Fondation pour l'Enfance a très vite trouvé et pris sa place dans cette coalition, et a coorganisé et participé à deux événements.

En juin, la coalition a organisé une action de sensibilisation dans Paris pour interpeller et encourager les passants à se prononcer pour une meilleure réglementation pour la protection des enfants en ligne.

En octobre, une projection-débat sur le thème de l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne a été organisée en amont de la conférence de Bogota, la première conférence mondiale autour de la lutte contre les violences faites aux enfants.

Grâce à la mobilisation quotidienne de #ChildSafetyON, et malgré l'instabilité politique, nous avons obtenu deux avancées majeures : la France s'est positionnée en faveur de l'adoption du règlement européen, et Agnès Canayer, alors ministre déléguée à la famille et à la petite enfance s'est rendue à la conférence de Bogota pour représenter la France.

► Parties civiles

Porter la voix des enfants dans les tribunaux à travers nos constitutions de partie civile

En 2024, la Fondation pour l'Enfance, représentée par ses avocates du cabinet Lombard, Baratelli, Astolfe & associés, a continué à se constituer partie civile dans des affaires impliquant la détention, captation, enregistrement de contenus à caractère pédopornographique ; le viol et/ou agression sexuelle sur mineurs ; la corruption de mineurs.

En septembre, la Fondation pour l'Enfance s'est notamment constituée partie civile dans l'affaire Pavel Durov, le fondateur et patron de Télégram, arrêté et mis en examen en France notamment pour absence de coopération avec les autorités pour lutter contre la pédocriminalité en ligne. Dans plus d'une dizaine d'affaires dans laquelle la Fondation intervient, Telegram a été utilisé par la personne mise en cause pour accéder ou partager des contenus pédocriminels.

Sur un sujet différent, et dans la continuité de son action contre les violences éducatives ordinaires la Fondation s'est constituée en intervention dans le pourvoi en cassation formé contre la décision de la Cour d'appel de Metz, rendue en mars 2024, et affirmant l'existence pour les parents d'un « droit de correction » sur leurs enfants.

IV. FONDATIONS ABRITÉES

En 2024, la Fondation pour l'Enfance a accueilli trois nouvelles fondations sous son égide :

La Fondation Epanouis : s'engage à transformer la vie des familles touchées par le handicap, la



maladie ou le deuil d'un enfant. Avec des espaces pédagogiques innovants pour enfants autistes et handicapés, un accompagnement précieux pour les enfants hospitalisés, un soutien psychologique pour les familles en deuil, des moments de répit pour les parents épuisés, et des actions ciblées contre la malnutrition, elle œuvre pour un avenir où chaque famille peut retrouver force et espoir.



la bonne étoile

La Fondation La Bonne Etoile : Offrir aux enfants laissés pour compte, malades ou en grande précarité, souvent victimes, un cadre affectif et protecteur afin qu'ils puissent dignement construire leur avenir en se sentant écoutés et valorisés.

**Fondation
Charlotte**

La Fondation Charlotte : susciter, promouvoir, conseiller et aider les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse (jusqu'à son insertion sociale et professionnelle), à l'échelle France et internationale, dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'environnement, dans le respect de la convention internationale des droits de l'enfant.

Parallèlement, les actions des fondations Karibu et Yes4Humanity ont cessé en 2024.

V. ILS NOUS SOUTIENNENT



inherent 
fonds de dotation

FONDATION
afnic
pour la solidarité numérique

Sous l'égide de
**Fondation
de
France**

MARSIL



Fondation
Bettencourt
Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987

VI. COMPTES

Sur l'année 2024, la Fondation pour l'Enfance a utilisé 1 986 993 euros pour la mise en œuvre de ses missions sociales à travers ses actions propres et via les projets initiés par ses fondations abritées. Ces différents projets agissent en France et à l'international.

On note que les charges de fonctionnement représentent moins de 5% de l'ensemble des dépenses, ceci afin de consacrer un maximum de fonds au soutien des actions.

De plus, ces frais de fonctionnement sont entièrement financés par des ressources en propres (revenus sur biens immobiliers et sur placements financiers), ce qui nous permet d'utiliser l'immense majorité des dons directement à des projets en faveur de l'enfance.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	3 275 168	3 275 168	1 944 942	1 944 942
1-1 Cotisations sans contrepartie				
1-2 Dons, legs et mécénat	3 275 168	3 275 168	1 944 942	1 944 942
- Dons manuels non affectés	6 400	6 400	58 973	58 973
- Dons manuels affectés	1 870 654	1 870 654	1 485 571	1 485 571
- Legs, donations et assurances-vie	1 345 117	1 345 117	300 928	300 928
- Mécénat	52 997	52 997	99 470	99 470
1-3 Autres produits liés à la générosité du public		-		-
2 - Produits non liés à la générosité du public	570 769		517 902	
2-3 Contributions financières sans contrepartie	190 480			
2-4 Autres produits non liés à la générosité du public	380 289		517 902	
3 - Subventions et autres concours publics	25 120		10 020	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	75 817		181 394	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 539 267	1 539 267	373 301	373 301
TOTAL	5 486 141	4 814 435	3 027 559	2 318 244
CHARGES PAR DESTINATION				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - Missions sociales	1 986 393	1 700 126	2 223 878	1 879 685
1 - 1 Réalisées	1 986 393	1 700 126	2 223 878	1 879 685
- Versements à d'autres organismes	1 544 067	1 544 067	1 734 406	1 734 406
- Frais liés aux actions en propre	442 326	156 059	489 472	145 279
Contributions financières en France	-		-	
Contributions financières à l'étranger	-		-	
2 - Frais de Recherche de Fonds	187 761	187 761	124 696	124 696
2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public	187 761	187 761	124 696	124 696
2 - 2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - Frais de Fonctionnement de l'organisme	48 893	10 850	130 132	18 686
Fonctionnement	19 945		44 278	
Salaires & charges	10 850	10 850	18 686	18 686
Charges financières	18 098		67 168	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	93 015		75 345	
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 921 730	2 921 730	123 724	123 724
TOTAL	5 237 793	4 820 468	2 677 775	2 146 792
EXCEDENT OU DEFICIT	248 348	-6 033	349 784	171 452



FONDATION POUR L'ENFANCE

FONDATION-ENFANCE.ORG

23 PLACE VICTOR HUGO, 94270 KREMLIN-BICÊTRE
01 43 90 63 10



fondation.enfance

fondation_enfance